



INFORMATIONS DIVERSES

FERMETURE D'UNE CLASSE

L'Inspection Académique a décidé la fermeture d'une classe de l'école d'Ouchamps à partir de la rentrée prochaine, malgré une très forte mobilisation des parents du RPI et des maires de Feings Fougères et Ouchamps dans le cadre du SIVOS. Le Conseil d'Ouchamps, avec les parents, remercie vivement M. Mosseron pour la qualité de son engagement professionnel, très apprécié de tous.

RENTREE SCOLAIRE

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2015 se font auprès du secrétariat du S.I.V.O.S. aux heures d'ouverture :

Lundi, mardi : 8h30 – 12h30 / 13h00 – 17h00

Mercredi : 08h30 – 12h00

Jeudi : 08h30 – 12h00 / 12h30 – 17h00

Vendredi : 08h30 – 12h30 / 13h00 – 16h30

La rentrée se fera le mardi 1er septembre aux horaires habituels

OBLIGATION ZERO-PHYTO

L'emploi de produits phytosanitaires sera définitivement interdit dès 2017 dans tous les espaces publics.

Notre commune doit donc elle aussi s'adapter à ce changement. Cependant, la suppression des désherbants ne se fait pas sans quelques difficultés, compte tenu du surcroît de travail qu'exige le désherbage manuel.

Nous devons trouver des solutions en réintroduisant ou en conservant dans nos espaces publics une végétation décorative, comme cela a été commencé lors de la rénovation du centre-bourg.

Le développement d'herbes sauvages sur la commune n'est donc pas du laisser-aller, mais le signe d'une attention portée à la préservation de notre santé et de notre environnement. La transition vers le « zéro-phyto » est en marche !

PLAN CANICULE ET VEILLE SANITAIRE

Le plan de veille sanitaire en période de canicule est actif depuis le 1er juin et ce jusqu'au 31 août 2015.

Les personnes seules ou isolées, souhaitant en bénéficier peuvent s'inscrire ou se renseigner auprès de la Mairie d'Ouchamps, au 02 54 44 02 88.

VISITE HISTORIQUE DE L'EGLISE SAINT PIERRE D'OUCHAMPS

La visite initialement prévue le 20 juin est reportée au **4 juillet 2015 à 15 heures**. Elle sera accompagnée et commentée par Geneviève Repinçay dont la passion pour l'histoire et les œuvres d'art confère habituellement à ce moment de découverte un caractère exceptionnel, riche d'enseignements sur notre monument patrimonial.

CONCERT DES CHORALES

Le 12 juin à 20h30, en l'Eglise St Pierre d'Ouchamps, trois chorales se sont produites : la Croche Chœur de Contres, Joie et Chansons de Fougères/Bièvre, la Chorale Saint Mondry. La participation volontaire collectée à cette occasion (640 €) contribuera au financement des travaux de restauration des cloches. Nous rappelons qu'il est toujours possible d'effectuer un don (partiellement déductible des impôts) auprès de la Fondation du Patrimoine sur le site internet sécurisé www.fondation-patrimoine.org/29779

Vous êtes à ce jour 67 donateurs à participer à la rénovation de notre patrimoine pour une somme totale de 8 775,00 €. Merci !

FETE NATIONALE

Comme l'an passé les festivités du 14 Juillet se dérouleront sur la place de l'église.

Pensez à vous inscrire pour le repas offert aux résidents de la commune, et ce jusqu'au 04 juillet. Aucun plateau supplémentaire ne sera prévu.

Pour vous inscrire, merci de bien vouloir utiliser le bulletin d'inscription ci-joint.

APPEL à BENEVOLES

Pour les Ouchampiates, la fête du 14 juillet, la fête du vélo et dans toutes les manifestations, pour différentes tâches comme prendre des photos, les associations et la municipalité ont besoin de bénévoles. Inscription en mairie.

INFOS MAIRIE

Tél : 02.54.44.02.88 Fax : 02.54.44.14.24 - www.communeouchamps.fr
Numéro d'urgence - hors périodes d'ouverture de la mairie - 06-48-07-10-23

Mail : mairie-ouchamps@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 8h30 – 12h30

Jeudi : 13h - 16h30

TAILLE DES HAIES

Les habitants dont les haies ou arbres empiètent sur le domaine public, **sont tenus de les tailler afin qu'ils ne gênent ni le passage, ni la sécurité des piétons, ni la visibilité des automobilistes.**

En cas de non respect de ces consignes, la mairie se réserve le droit de faire procéder aux travaux aux frais du contrevenant.

BRULAGE DANS LES JARDINS

Le brûlage des ordures ménagères et produits toxiques à l'air est **interdit**. Celui des déchets verts doit rester limité **en privilégiant le compostage et l'apport en déchetterie. Une autorisation de brûlage est à demander en mairie.**

Ces feux sont interdits les jours de grand vent et par temps de sécheresse.

TRANQUILLITE DE VOISINAGE

Des plaintes d'habitants dérangés par des bruits d'origines diverses parviennent régulièrement en mairie. La qualité de vie dépend du respect par chacun de la tranquillité d'autrui.

Plus que la tranquillité, il s'agit aussi de la santé qu'il convient de préserver. A cet effet nous rappelons ci-dessous la prescription du Code de la Santé Publique.

Article R1334-31- Décret n°2006-1099 du 31 août 2006 - art. 1 - JORF 1er septembre 2006

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

TRAVAUX EGLISE

Pour des raisons de sécurité, les cloches et le clocher de l'église St Pierre d'Ouchamps feront l'objet d'une rénovation.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Bodet. Celle-ci procédera à l'extraction et à la **descente des cloches le mardi 25 août à 14 heures** ; une opération délicate et spectaculaire à laquelle vous pourrez assister si vous le souhaitez.

Le montée des cloches réparées dans leur clocher rénové aura lieu dans la première quinzaine d'octobre.

FÊTE DU VELO

La fête du vélo aura lieu le 6 septembre. Deux étapes sont prévues dans la commune :

- A l'étang où les randonneurs bénéficieront d'animations organisées par la Fédération de la pêche ;
- Sur la place de l'Eglise où les amateurs d'art seront invités à visiter l'église.

INFOS PRATIQUES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. : 02.54.44.02.66

HORAIRES

Lundi : fermée

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 08h30 à 12h15

Samedi de 10h à 12h

Levée du courrier : 15h en semaine et 11h30 le samedi

Fermeture estivale : du 04/08/15 au 22/08/15

SIVOS

Tél. : 02.54.44.17.41 (1er étage de la mairie)

Mail : sivos.feingsfougeresouchamps@wanadoo.fr

HORAIRES

Lundi : 08h30-12h/ 14h00-17h30

Mercredi : 08h30-12h00

Mardi et Jeudi : 08h30-12h00/ 14h00-17h00

Vendredi : 08h30-12h00

Fermeture estivale du 20/07/15 au 31/07/15

BIBLIOTHEQUE

Mercredi : 16h à 17h30 : seulement en période scolaire

Samedi : 10h30-12h00

Tous les 2^{èmes} dimanches (jour de marché) : 10h00 à 12h00

Horaires Juillet Août

Fermée le mercredi, ouverte de 10h30 à 12h le samedi.

Fermée du 2 au 28 août, réouverture le samedi 29 août.

Ouverture de 10h à 12 h le dimanche 09 août (marché)

DECHETTERIE DE CELLETES

HORAIRES

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h 20 et de 14h à 17h20

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat sera fermé du 10 au 14 août 2015

MARCHÉ DE PRODUITS LOCAUX

MARCHÉ, place de l'église, sous la halle
2^{ème} dimanche de chaque mois

- 14 JUIN

- 11 OCTOBRE

- 12 JUILLET

- 08 NOVEMBRE

- 09 AOUT

- 13 DECEMBRE

- 13 SEPTEMBRE

AGENDA MUNICIPAL ET ASSOCIATIF

27 – 28 juin : Ouchampiales

4 juillet : à 15 heures visite guidée de l'église St Pierre d'Ouchamps

14 juillet : cérémonie de la Fête Nationale, rencontre festive et repas sur la place de l'église

25 août : à 14 heures, descente des cloches de l'église

6 septembre : fête du vélo

9 octobre : Chanteurs des années 80 à l'Espace Beaugard